

Par courriel

Mercredi, le 5 novembre 2014

M. Roger Lachance
Directeur, Service de l'environnement
Ville de Montréal

Objet : Consultation publique sur le centre de traitement des matières organiques situé dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Monsieur,

Nous vous présentons ci-dessous des extraits de la transcription de la soirée d'information tenue le 22 octobre dernier. Nous espérons qu'ils vous seront utiles afin de fournir à la commission les réponses et les compléments d'information demandés par M. Jean Lapointe et M. Sylvain Ouellet lors de cette soirée.

(Extrait #1 de la transcription du 22 octobre 2014, document 6.1, lignes 1343-1350)

« **M. JEAN LAPOINTE :**

(...)

Ma question c'est dans les données que vous nous présentez, entre autres sur le camionnage, l'achalandage, le bruit des camions, est-ce que vous tenez compte – pour l'instant, je comprends que ça tient compte de l'approvisionnement, donc j'apprends ce soir qu'il y a une partie des résidus verts qui vont être traités à l'extérieur de l'île, donc ces camions-là vont aussi transiter par le centre de compostage. Donc, ils vont y être amenés et vont y être sortis. Donc, est-ce que ce camionnage-là a été pris en compte? Est-ce que, aussi dans les extrants du centre de compostage, le compost qui est produit doit être aussi transporté, ce camionnage-là est-il pris en compte? »

(Extrait #2 de la transcription du 22 octobre 2014, document 6.1, lignes 1380-1390)

« **M. JEAN LAPOINTE :**

Bon. Maintenant, il y en a un certain nombre [de camions] qui vont monter vers le nord, puis d'autres qui vont descendre vers le sud. Donc, Saint-Jean-Baptiste, ça débouche sur Sherbrooke, ça débouche sur Notre-Dame. Ça fait que vous comprenez, vous voyez où je veux en venir avec mon questionnement sur les camions, sur le bruit des camions et sur la proximité. Sherbrooke est très résidentielle puis Notre-Dame est aussi très résidentielle. Donc, c'est l'inquiétude que j'ai. Ça n'a pas été pris en compte dans votre étude.

Est-ce que vous pouvez, là-dessus, me dire s'il peut y avoir d'autres études pour vérifier l'impact de ces camions-là? Est-ce qu'il y aura une réglementation qui va interdire le camionnage sur Sherbrooke, sur Notre-Dame? Est-ce qu'ils vont être confinés à la 40 et Henri-Bourassa? Je vous pose la question. »

(Extrait #3 de la transcription du 22 octobre 2014, document 6.1, lignes 1617-1640)

« **M. SYLVAIN OUELLET :**

(...) En fait, je vais le déposer ici à la secrétaire analyste par la suite. Ceci c'est un tableau qu'on avait, que les services avaient émis lors d'une précédente conférence de presse dans l'année 2013, et je trouvais que la façon de présenter l'information était très complète et je crois que ça serait intéressant de reproduire ce tableau-ci dans le cadre de l'OCPM.

Par exemple, parce que dans le tableau il y a, pour chacune des installations, les intrants, les extrants, le camionnage en fonction des saisons, également les normes au niveau contrôle d'odeurs, et ça serait intéressant que si on refait ce tableau-là, parce que là on est passé de quatre à cinq sites, donc d'ajouter le cinquième site, et également de peut-être aussi d'avoir des tableaux en fonction des différentes données d'opération. Parce que présentement, les données qui sont fournies c'est toujours quand l'ensemble des sites va fonctionner à cent pour cent (100%) de la capacité. Alors, ça serait intéressant d'avoir un tableau qui montrerait la situation actuelle, donc uniquement le Complexe environnemental Saint-Michel, un où quatre des cinq sites seraient fonctionnels, et un dernier quand le site de LaSalle serait opérationnel.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, si je comprends, Monsieur Ouellet, votre question c'est de demander à la Ville si elle peut refaire ce tableau-là en l'actualisant?

M. SYLVAIN OUELLET :

Bien, je crois que ça aiderait grandement à la compréhension.»

Merci de votre précieuse collaboration,

Cordialement,

Stéphanie Wells
Secrétaire-analyste de commission
Office de consultation publique de Montréal